

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE BELLETERRE
DISTRICT DE TÉMISCAMINGUE

Belleterre, 21 janvier 2020

À une assemblée régulière du conseil de la ville de Belleterre tenue au lieu ordinaire de ses sessions ce 21^e jour de janvier 2020 et à laquelle sont présents :

Diane Lefebvre, Guylaine Breton, Roger Phillips, André Gauthier, Nathalie Savard

Absente : Cécile Pichette

Tous formant quorum sous la présidence du maire monsieur **Bruno Boyer**, il est dix-neuf heures quarante.

Huis-clos de dix-neuf heures à dix-neuf heures trente.

20-01-01 Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Nathalie Savard appuyé par Diane Lefebvre et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté en le laissant le point affaire nouvelle ouvert.

20-01-02 Adoption des procès-verbaux;

Les conseillers ayant pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 10 décembre 2019 et de la session extraordinaire du 19 décembre 2019, il est proposé par Roger Phillips, appuyé par André Gauthier et résolu à l'unanimité que ledit procès-verbal soit adopté et signé tel que présenté.

20-01-03 Adoption des comptes et salaires du mois de décembre 2019 :

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par Nathalie Savard et résolu à l'unanimité des conseillers :

Que les comptes de de décembre 2019 déjà payées au montant de 15 058.05\$ et les comptes à payés au montant de 44 123.41\$ vérifié par le maire Bruno Boyer et la conseiller André Gauthier ainsi que les prélèvements au montant de 6 721.10\$ et les salaires nets au montant de 8 397.38\$ soient acceptés et payés.

Je, soussignée, certifie qu'il y a des fonds disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-dessus sont projetées par le conseil.

Signé à Belleterre, 21 janvier 2020

Secrétaire-Trésorière

Période de question de l'assistance (s'il y a lieu)

Aucune Question

20-01-04 Projet de développement de lot de villégiature au Lac Gauvin :

Considérant que nous avons un super beau projet sur la table;

Considérant que ce projet pourrait apporter un peu plus de tourisme dans notre municipalité ;

Considérant que la Ville de Belleterre ne peut s'engager financièrement dans un tel projet pour les années à venir ;

Considérant que ce projet est financier à moitié par la MRC de Témiscamingue, et que nous pourrions aller chercher du financement du FDT et du fond de vitalisation ;

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par Roger Phillips et accepté à l'unanimité d'accepté d'aller de l'avant dans ce projet conditionnellement à se que la ville de Belleterre soit admissible et soit accepté au fond de développement des territoires (FDT) et au nouveau programme Fond de vitalisation.

Si jamais la Ville n'est pas admissible ou n'a pas été accepté le conseil reprendra position.

20-01-05 Dépôt de projet au Fond de développement du territoire (FDT) :

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par Diane Lefebvre et accepté à l'unanimité d'autorisé la Directrice Générale à déposer le projet du Lac Gauvin au FDT. Elle est aussi autorisée à signer tous documents relatifs à la cette demande.

Discussion sur le programme de subvention aménagement d'Espace ombragé.

20-01-06 Transport adapté :

Il est proposé par Diane Lefebvre
appuyé par Nathalie Savard
et résolu unanimement

❖ Que la Ville de Belleterre autorise, à même le Fonds d'administration générale, le versement d'une subvention à la Corporation du transport adapté du Témiscamingue au montant de 664.00\$ pour la période d'un an, du 1er janvier au 31 décembre 2020.

Le conseil accepte de verser sa quote-part à la municipalité mandataire (MRCT) au même titre que l'ensemble des municipalités participantes, à la condition que le ministère des Transports du Québec accepte les prévisions budgétaires de la CTAT, et qu'il subventionne le service.

Discussion sur les ventes pour taxes (aucun pour cette année)

20-01-07 Prix méritas École du Carrefour de Latulipe:

Considérant que le conseil de la Ville de Belleterre juge important de valoriser les efforts scolaires des élèves du secondaire de l'école du Carrefour de Latulipe;

Considérant que le conseil de la Ville de Belleterre veut agrémenter le milieu de vie scolaires des élèves du Carrefour de Latulipe et assurer la rétention des élèves dans l'Est Témiscamien;

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par André Gauthier et accepté à l'unanimité que la Ville de Belleterre offre pour une seconde année une commandite de 250.00\$ dans le cadre d'un prix méritas à l'école du Carrefour de Latulipe;

Qu'une entente soit établie avec la Direction de l'école du Carrefour de Latulipe afin de déterminer le titre du méritas qui sera offert par la Ville de Belleterre.

Que copie conforme de la présente résolution soit envoyé à toute les municipalités de l'Est Témiscamien.

Discussion sur le prix de la carte de membres de la bibliothèque (elle seront laissé gratuitement)

20-01-08 Adoption du rapport d'activité annuel 2018-2019 (an 2) pour le plan de mise en œuvre du schéma de couvertures de risques en sécurité incendie :

CONSIDÉRANT l'adoption du schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie par le conseil de la MRC de Témiscamingue le 18 octobre 2017 et l'entrée en vigueur dudit schéma révisé le 25 octobre 2017;

CONSIDÉRANT QUE l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie* prévoit que toute autorité locale, chargée de l'application de mesures prévues à un schéma de couverture de risques, doit adopter par résolution et transmettre au ministre, dans les trois mois de la fin de leur année financière, un rapport d'activités pour l'exercice précédent et leurs projets pour la nouvelle année en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE la transmission au ministère de la Sécurité publique sera réalisée par la MRC de Témiscamingue, dans le cadre de son rapport régional annuel d'activité, d'ici fin février 2020, conformément aux directives du ministère;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par Guylaine Breton
appuyé par Nathalie Savard
et résolu unanimement

❖ **D'ADOPTER** le rapport d'activité incendie pour la période s'étendant du 25 octobre 2018 au 25 novembre 2019 (an 2) tel que présenté.

❖ **DE TRANSMETTRE** le rapport d'activité incendie (an 2) au responsable du rapport à la MRC de Témiscamingue afin qu'il puisse le transmettre au ministère de la Sécurité publique.

Période de question de l'assistance (s'il y a lieu)

Aucune question

20-01-09 Levée de l'assemblée :

Il est proposé par Guylaine Breton, appuyé par André Gauthier et accepté à l'unanimité de clore l'assemblée, il est précisément vingt heures cinq lorsque les délibérations prennent fin.

Maire

Secrétaire-Trésorière
Directrice-générale